



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des  
**délibérations du Conseil de Communauté**

N°dél. : 001071

**Séance du jeudi 20 mai 2010**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.  
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

le rapport n°5.2 a été retiré de l'ordre du jour

**Etaient présents :** Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.2.1) Besançon : Eric ALAUZET (à partir du rapport 2.2), Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 7.1), Martine BULTOT (jusqu'au rapport 5.1), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD (jusqu'au rapport 2.4), Jean-François GIRARD (jusqu'au rapport 1.2.1), Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (à partir du rapport 7.1), Carine MICHEL, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du rapport 7.1), Danièle POISSENOT (jusqu'au rapport 5.1), Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 7.1), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRE (à partir du rapport 3.2), Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Beure : Philippe CHANEY (représenté par Frédéric PROST), Auguste KOELLER Boussières : Roland DEMESMAY Braillans : Alain BLESSEMILLE Busy : Philippe SIMONIN Chaleze : Christophe CURTY Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond GAYLE (jusqu'au rapport 2.5) Champagny : Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET, Philippe GUILLAUME Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudefontaine : Jacky LOUISSON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT (à partir du rapport 7.1), Jean-Pierre PROST (jusqu'au rapport 2.1) Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole Valentin : André BAVEREL (à partir du rapport 1.1.1), Yves GUYEN Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI (représenté par Martine DELESSARD) Gennes : Jean SIMONDON Grandfontaine : François LOPEZ (représenté par Pascal COLARD), Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET jusqu'au rapport 2.4) Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) Marchaux : Bernard BECOULET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON (à partir du rapport 0.3) Montferrand le Château : Marcel COTTINY Morre : Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN Noiron : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS Osselle : Jacques MENIGOZ (représenté par Danièle GIRARDOT) Pelousey : Catherine BARTHELET, Claude OYTANA Pirey : Jacques COINETET, Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du rapport 7.8) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Thisse : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY Vaire Arcier : Patrick RACINE Vaire le Petit : Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 7.1).

**Etaient absents :** Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Yves-Michel DAHOU, Jean-Jacques DEMONET, Catherine GELIN, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Sylvie JEANNIN, Annie MENETRIER, Jacqueline PANIER, Edouard SASSARD, Corinne TISSIER Boussières : Bertrand ASTRIC Champoux : Thierry CHATOT Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Le Gratteris : Cédric LINDECKER Marchaux : Brigitte VIONNET Montfaucon : Pierre CONTOZ Montferrand le Château : Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA Nancray : Daniel ROLET Roche lez Beaupré : Jean-Pierre ISSARTEL Tallenay : Jean-Yves PRALON Torpes : Bernard LAURENT Vorges les Pins : Patrick VERDIER

**Secrétaire de séance :** Geneviève VERRO

**Procurations de vote :**

**Mandants :** P. BONNET, Y.M. DAHOU, J.J. DEMONET, C. GELIN, D. GENDRAUD (à partir du rapport 2.5), F. GERDIL-DJAOUAI, J.F. GIRARD (à partir du rapport 7.1), J.P. GOVIGNAUX, J. PANIER, E. PEQUIGNOT (jusqu'au rapport 1.2.1), E. SASSARD, J. SCHIRRE (jusqu'au rapport 3.1), C. TISSIER, B. ASTRIC, R. REYLE (à partir du rapport 3.1), B. VIONNET, P. CONTOZ, S. MONLLOR, J.M. CAYUELA, D. ROLET, S. COURBET (jusqu'au rapport 7.7).

**Mandataires :** M. OMOURI, F. MONNEUR, M.N. SCHOELLER, J.M. GIRARD, J.C. ROY (à partir du rapport 2.5), M. LOYAT, N. WEINMAN (à partir du rapport 7.1), N. BODIN, F. FELLMANN, M. JEANNIN (jusqu'au rapport 1.2.1), J. ROSSELOT, F. ALLEMANN (jusqu'au rapport 3.1), C. THIEBAUT, R. DEMESMAY, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 3.1), B. BECOULET, M. CARTERON, M. COTTINY, G. VALLET, J.P. MARTIN, T. JAVAUX (jusqu'au rapport 7.7).

**Objet :** Subvention CAGB - Rue Scaremborg (tranche 3) - Néolia

## Subvention CAGB - Rue Scaremberg (tranche 3) - Néolia

**Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président**

Inscription budgétaire	
BP 2010 et PPIF 2010-2014 AP/CP PLH	Montant de l'AP : 5 250 100,00 € Montant du CP 2010 : 944 080,00 € Montant de l'opération : 32 014,29 €

### Résumé :

Dans le cadre de la fiche action n°7 « Soutien aux Opérations de Renouvellement Urbain (ORU) » du Programme Local de l'Habitat, il est demandé de se prononcer quant à l'octroi d'une subvention à Neolia pour la construction de 21 logements locatifs publics situés Rue Scaremberg (tranche 3) à Besançon. Suite à la caducité de la subvention initiale votée par le Conseil de Communauté le 12 mai 2006, il est proposé d'octroyer une subvention à Néolia pour ce programme d'un montant de 32 014,29 €.

### I. Rappel

Lors de sa séance du 12 mai 2006, le Conseil de Communauté du Grand Besançon a octroyé à Neolia une subvention de 32 014,29 € pour la construction de 3 bâtiments collectifs, de type R+2, comprenant au total 21 logements locatifs publics de type PLUS. Ces logements situés Rue Scaremberg à Besançon correspondent à la 3<sup>ème</sup> tranche de reconstruction de l'opération de renouvellement urbain du quartier « Palente / Orchamps ».

Or, en l'absence d'une demande de prorogation du délai de validité de la subvention et d'une demande de versement dans les deux ans suivant la date de notification, cette subvention est devenue caduque.

### II. Demande renouvelée

Le 2 février 2010, Neolia nous a déposé une demande de versement d'un premier acompte pour cette opération. Le retard constaté pour débiter les travaux s'explique par un décalage des délais de réalisation des travaux des deux premières phases de reconstruction de cette opération.

Au vu de ces éléments, il est donc proposé de se prononcer sur l'octroi à Neolia d'une subvention d'un montant de 32 014,29 €, selon les dispositions prévues dans la délibération du 12 mai 2006, à savoir un premier versement de 50 % à l'engagement de l'opération et le solde de la subvention à la livraison de l'opération.

**Mmes HINCELIN et POISSENOT ne prennent pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention d'un montant total de 32 014,29 € à Néolia.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 124  
Contre : 0  
Abstention : 0

Delibération du jeudi 20 mai 2010  
Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Pour extrait conforme

Le Président

PREFECTURE  
RÉGION FRANCHE-COMTE  
PREFECTURE DU DOUBS

D.C.T.C.J.  
Contrôle de légalité



REC 26 MAI 2010



**OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN –  
TRANCHE 3 – CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS  
LOCATIFS PUBLICS (PLUS) –  
QUARTIER DE PALENTE / ORCHAMPS A BESANÇON**

**Demandeur**

NEOLIA

**Nature de la demande**

Subvention d'équilibre pour la construction, suite à démolition, de 21 logements de type PLUS situés rue Scaremberg, quartier Palente / Orchamps à Besançon (surface habitable totale : 1 457,20 m<sup>2</sup>).

Typologie : 4 T2 et 17 T4.

**Règlement CAGB de référence**

Délibération du 17/12/99 « approbation des actions Programme Local de l'Habitat » modifiée par délibération du 26/10/2001 « suspension de la condition d'équivalence en autofinancement ».

**Condition d'attribution**

Soutien financier aux opérations PLUS :

- Montant subventionnable : 3 048,90 € / logement
- Taux maximal de subvention : 50 %
- Montant maximal de subvention : 1 524,49 € / logement

**Prix de revient Plan de financement**

**Prix de revient prévisionnel de l'opération TTC (TVA 5,5%) = 2 162 728 euros.**

Plan de Financement	Montant	% opération
Subvention Etat PLUS	472 828,00 €	21,86 %
<b>Subvention CAGB PLUS</b>	<b>32 014,29 €</b>	<b>1,48 %</b>
Subvention EDF	23 585,00 €	1,09 %
Prêt CDC Foncier PLUS 50 ans - 3 %	140 000,00 €	6,47 %
Prêt CDC Travaux PLUS 35 ans - 3 %	1 223 554,00 €	56,57 %
<b>Fonds propres - 15 % sur 32 ans</b>	<b>270 746,71 €</b>	<b>12,52 %</b>
<b>Total TTC</b>	<b>2 162 728,00 €</b>	<b>100,00 %</b>

**Observations**

Coût / m<sup>2</sup> de surface habitable : 1 484,17 euros.

- Foncier : 96,57 € / m<sup>2</sup>
- Travaux : 1 185,68 € / m<sup>2</sup>
- Honoraires : 201,92 € / m<sup>2</sup>

Le projet comporte la construction de 3 petits immeubles en R+2.

Dépôt du permis de construire : NC

Dépôt dossier / décision de subvention Etat : 16 novembre 2005

Démarrage prévisionnel des travaux : NC

Date prévisionnel de livraison : NC